

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

Nom du produit : NEMATHORIN 10 G

Design Code : A12842A

Utilisation : Nematicide

Société : Syngenta Crop Protection NV
Humaniteitslaan 65
B-1601 Ruisbroek
Belgique

Téléphone : 02 334 35 80

Téléfax : 02 334 35 99

**Numéro de
téléphone d'appel
d'urgence** : Centre Antipoisons: 070 245 245
Téléphone d'urgence en cas
d'accident de distribution ou de
transport(24/24h): 03 575 03 30



Dangereux pour
l'environnement



Nocif



Sensibilisant

2. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS	No.-CE	Symbole(s)	Phrase(s) de risque	Concentration
fosthiazate	98886-44-3		T, N	R21 R23/25 R39 R41 R43 R50/53	10 % W/W

Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir chapitre 16.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Nocif en cas d'ingestion.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Ce produit contient un inhibiteur de cholinestérase. Ne pas utiliser si avis contraire du médecin.

Peut former un mélange poussière-air inflammable.

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux** : Se munir de l'emballage, de l'étiquette ou de la fiche de données de sécurité lorsque vous appelez le numéro d'urgence de Syngenta, un centre anti-poison ou un médecin, ou si vous allez consulter pour un traitement.
- Inhalation** : Transférer la personne à l'air frais.
Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud.
Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire.
Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison.
- Contact avec la peau** : Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
Laver les vêtements contaminés avant une nouvelle utilisation.
- Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
Enlever les lentilles de contact.
Un examen médical immédiat est requis.
- Ingestion** : En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Ne PAS faire vomir.
- Symptômes** : Les symptômes sont ceux de l'inhibition de la cholinestérase.
- Conseils médicaux** : Appeler Syngenta au numéro d'urgence inscrit dans ce document, un centre anti-poison ou un médecin pour des conseils de traitement.
Faire un prélèvement de sang pour déterminer l'activité cholinestérasique sanguine (utiliser un tube à héparine).
Administer du sulfate d'atropine, par voie intramusculaire ou intraveineuse, en fonction de la sévérité de l'intoxication.
Les antidotes spécifiques sont les préparations à base d'oximes (Pralidoxime ou Toxogonine).

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié** : Moyen d'extinction - pour les petits feux.
Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre d'extinction ou du dioxyde de carbone.
Moyen d'extinction - pour les grands feux.
Mousse résistant à l'alcool.
ou
Eau pulvérisée.
- Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité** : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie** : Le produit contenant des composants organiques combustibles, en cas d'incendie, une fumée dense et noire formée de produits de combustion dangereux va se dégager (voir chapitre 10).
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu** : Portez les pleins vêtements de protection et le respirateur portable.
- Information supplémentaire** : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.
Éviter toute formation de poussière.
- Précautions pour la protection de l'environnement** : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
- Méthodes de nettoyage** : Contenir le déversement, ramasser avec un aspirateur avec protection électrique ou par brossage-humide et transférer dans un conteneur pour une élimination conforme aux réglementations locales (voir section 13).
Éviter de créer des nuages de poussière de poudre en utilisant une brosse ou de l'air comprimé.
Nettoyer soigneusement la surface contaminée.
- Conseils supplémentaires** : En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Conseils pour une manipulation sans danger : Ce matériel est capable de former des nuages de poussière inflammable en air, qui, si mis à feu, peut produire une explosion de nuage de poussière. Les flammes, les surfaces chaudes, les étincelles mécaniques et les décharges électrostatiques peuvent servir de sources d'allumage à ce matériel. L'appareillage électrique devrait être compatible avec les caractéristiques d'inflammabilité de ce matériel. Les caractéristiques d'inflammabilité seront rendues plus mauvaises si le matériel contient des traces des dissolvants inflammables ou est manipulé en présence des dissolvants inflammables.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.
Équipement de protection individuel, voir section 8.

STOCKAGE

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver hors de portée des enfants.
Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

MESURES D'ORDRE TECHNIQUE

Retenue et/ou séparation sont les mesures de protection technique les plus fiables si l'exposition ne peut être éliminée.

L'importance de ces mesures de protection dépend des risques réels en service.

Si de la poussière est produite dans l'air, utiliser les contrôles d'aération locaux.

Evaluer l'exposition et utiliser toutes mesures supplémentaires pour garder le niveau en-dessous de toute limite d'exposition importante.

Si nécessaire, demander des recommandations supplémentaires concernant l'hygiène du travail.

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures de protection : L'utilisation de mesures techniques devrait toujours avoir priorité sur l'utilisation de protection personnelle d'équipement. Avec la sélection de l'équipement de protection personnelle, demander un conseil professionnel approprié. L'équipement de protection personnelle devrait souscrire aux normes en vigueur.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
Un filtre respiratoire à particules peut être nécessaire jusqu'à

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

l'installation de mesures techniques efficaces.

- Protection des mains** : Des gants résistants aux produits chimiques devraient être utilisés.
Les gants devraient être certifiés aux normes appropriées.
Les gants devraient avoir une durée de vie appropriée à la durée de l'exposition.
La durée de vie des gants varie selon l'épaisseur, le matériel et le fabricant.
Les gants devraient être changés lorsqu'on les suspecte percés.
Matière appropriée:
Caoutchouc nitrile.
- Protection des yeux** : La protection pour les yeux n'est habituellement pas requise.
Respecter toute règle de protection oculaire spécifique à chaque site.
- Protection de la peau et du corps** : Evaluer l'exposition et sélectionner un équipement résistant aux produits chimiques, basé sur le potentiel de contact et les caractéristiques de pénétration du matériel utilisé pour les vêtements.
Se laver avec du savon et de l'eau après avoir retiré les vêtements de protection.
Décontaminer les vêtements avant réutilisation, ou utiliser de l'équipement jetable (combinaisons, tabliers, manches, bottes, etc.).
Porter selon besoins:
Tenue de protection étanche à la poussière

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Forme** : granulés
Couleur : jaunâtre clair à brunâtre léger
- Odeur** : caractéristique
- pH** : 5,3 à 1 % w/v
Classe d'explosibilité de poussière : Forme des nuages de poussière inflammable.
Propriétés comburantes : non oxydant
- Dangers d'explosion** : non-explosif
- Densité** : 1,13 g/ml à 20 °C
- Masse volumique apparente** : 0,435 kg/dm³
Solubilité dans d'autres solvants : dispersable dans l'eau

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux : La combustion ou la décomposition thermique libère des vapeurs toxiques et irritantes.

Réactions dangereuses : Aucun à notre connaissance.
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Stable dans des conditions normales.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 rat, 230 - 440 mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée : DL50 rat, > 2.000 mg/kg

Toxicité à long terme

Un essai sur des animaux a montré que le lait maternel pouvait contenir du fosthiazate.

Aucun effet nuisible chez l'homme n'est prévu aux niveaux au-dessous de la limite d'exposition professionnelle et quand le produit est manipulé et employé selon l'étiquette.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

INFORMATIONS POUR L'ÉLIMINATION (PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ)

Biodégradabilité : Pas d'information disponible.

EFFETS ECOTOXICOLOGIQUES

Toxicité pour le poisson : CL50 *Oncorhynchus mykiss* (Truite arc-en-ciel), 114 mg/l, 96 h

Toxicité pour les invertébrés aquatiques : CE50 *Daphnia magna*, 1,6 - 3,2 mg/l, 48 h

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Produit : Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Diluer les surplus de traitement environ 10 fois et pulvériser ceux-ci sur la parcelle déjà traitée, suivant les prescriptions d'emploi.
De façon à éviter tout surplus de traitement après l'application, on s'efforcera de calculer au mieux la quantité de bouillie à préparer, ou la quantité à appliquer, en fonction de la superficie

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

à traiter et du débit par hectare.

- Emballages contaminés** : Nettoyer soigneusement à l'eau les emballages vides, soit en utilisant le système de rinçage du pulvérisateur, soit par un rinçage manuel comportant trois agitations énergiques successives. Les eaux de ce rinçage devront être versées dans la cuve de pulvérisation. Les emballages ainsi rincés seront rangés et stockés dans un endroit sûr, puis amenés aux points de ramassage prévus à cet effet (Phytofar-Recover). Ne pas réutiliser des récipients vides. Eliminer comme déchets spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport par route

ADR/ RID:

No ONU: 3077
Classe: 9
Étiquettes de dangers : 9
Groupe d'emballage III
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE
L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
(FOSTHIAZATE)

Transport maritime

IMDG:

No ONU: 3077
Classe: 9
Étiquettes de dangers : 9
Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(FOSTHIAZATE)

Polluant marin : Polluant marin

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

Transport aérien

IATA-DGR

No ONU: 3077
Classe: 9
Étiquettes de dangers : 9
Groupe d'emballage: III
Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(FOSTHIAZATE)

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:

- fosthiazate

Symbole(s)	: N Xn X	Dangereux pour l'environnement Nocif Sensibilisant
Phrase(s) de risque	: R22 R43 R50/53	Nocif en cas d'ingestion. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

- Phrase(s) S** :
- S 2 Conserver hors de la portée des enfants.
 - S13 Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
 - S20/21 Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
 - S24 Éviter le contact avec la peau.
 - S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
 - S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
 - S57 Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.
 - S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
 - SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. (Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface./Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.)
 - S35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales** :
- Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
 - SPe 5 Pour protéger (les oiseaux/mammifères sauvages), le produit doit être entièrement incorporé dans le sol; s'assurer que le produit est également incorporé en bout de sillons.
 - SPe 6 Pour protéger (les oiseaux/les mammifères sauvages), récupérer tout produit accidentellement répandu.
 - SPo 2 Laver tous les équipements de protection après utilisation.
- Note** :
- Selon la Directive 1999/45/CE, ce produit doit être classé et étiqueté de la façon suivante.

NEMATHORIN 10 G

Version 1

Date de révision 26.03.2007

Date d'impression 26.03.2007

16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Texte des phrases R mentionnées sous l'article 2:

R21	Nocif par contact avec la peau.
R23/25	Toxique par inhalation et par ingestion.
R39	Danger d'effets irréversibles très graves.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

No. d'enregistrement spécifique du produit
9209/B

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Une barre verticale dans la marge gauche indique un changement par rapport à la version précédente.

Les noms de produit sont une marque de fabrique ou marque déposée d'un groupe de Syngenta.
